Yvan Attal revient derrière la caméra avec une adaptation de l'ouvrage éponyme « Les Choses Humaines » de Karine Tuil, paru en 2019. Le roman raconte l'histoire d'Alexandre (Ben Attal), accusé d'agression sexuelle par la jeune Milla (Suzanne Jouannet). Ce film nous embarque ainsi dans un drame social puissant, montrant la réalité d'une société remise en question face aux nouveaux mouvements féministes qui s'émancipent de plus en plus.

« Les choses humaines » se décline en deux parties contrastées. **La première se penche sur les deux protagonistes. Cependant, les acteurs manquent de justesse et de crédibilité**. Yvan Attal a voulu rapprocher le spectateur des personnages, à l'aide de plans serrés, caméra au poing, mais cette mise en scène installe une ambiance étrange et nous éloigne de la réalité. D'autant plus que la performance des comédiens ne laisse pas indifférent, il est difficile de comprendre s'ils sont sincères ou non.
Claire (Charlotte Gainsbourg) et Jean (Mathieu Kassovitz) donnent l'impression qu'ils débutent dans le milieu du cinéma. Les dialogues ne sont pas assez fluides, les champs contre champs sont très mal gérés.

Dans la deuxième partie du film consacré au procès, le changement d'ambiance totale avec des larges plans sur la salle d'audience, des longs plans séquences sur des monologues à couper le souffle (mention spéciale à Benjamin Lavernhe). La justesse de jeu des acteurs est époustouflante. La mise en scène est soignée et envoûtante, alors que le film démarrait pourtant très mal. Le suspense jusqu'au verdict est intense.

Yvan Attal laisse perplexe, puisque ce drame n'est pas mauvais, le scénario est bien écrit, mais le manque de justesse dans la première partie peut décourager le spectateur à accrocher avec la suite.

Lou-Anne LEBESLE.

« Les Choses Humaines », en salles depuis le 1er décembre 2021. Durée : 2h18.

Partager :

- Cliquez pour partager sur Twitter(ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- Cliquez pour partager sur Facebook(ouvre dans une nouvelle fenêtre)
- Cliquez pour partager sur Google+(ouvre dans une nouvelle fenêtre)